

## INTIMIDATION

« Les gens oublieront ce que vous avez dit. Ils oublieront ce que vous avez fait. Mais ils n'oublieront jamais ce que vous leur avez fait ressentir. » (Maya Angelou)

L'école devrait être un endroit sécuritaire et inclusif où tous les élèves se sentent acceptés. Les écoles qui appliquent des stratégies de prévention et d'intervention en matière d'intimidation encouragent un milieu d'apprentissage et d'enseignement positif, propice à la réussite scolaire de tous les élèves et à la réalisation de leur plein potentiel. En favorisant un climat scolaire positif et sécuritaire, les écoles jouent un rôle de premier plan pour prévenir les comportements inappropriés, notamment l'intimidation, l'agression sexuelle, la violence sexiste et l'homophobie, la transphobie ou la biphobie. Pour y arriver, les conseils scolaires de l'Ontario ont tous une politique de « Prévention de l'intimidation » pour traiter des comportements inappropriés chez les élèves et offrir un soutien aux élèves qui sont touchés par les comportements inappropriés impliquant d'autres élèves.

Source : [www.csdcab.ca/internet/politiques\\_et\\_da/content/pol\\_b019](http://www.csdcab.ca/internet/politiques_et_da/content/pol_b019)

**DÉFINITION DE L'INTIMIDATION** La définition complète se trouve dans la *Loi sur l'éducation*, [www.ontario.ca/fr/lois](http://www.ontario.ca/fr/lois)

L'intimidation est un comportement agressif généralement répété au fil du temps. Il a pour but de causer un préjudice, de la peur ou de la détresse, ou de créer un climat négatif pour une autre personne à l'école. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réel ou perçu. (MÉO, 2013) L'intimidation n'est pas un conflit, mais une agression, caractérisée par :

- **Le pouvoir** : acquis par la force, la taille, l'âge ou le soutien des pairs
- **L'intention de nuire** : l'agresseur cherche à causer du mal à sa victime, physiquement ou psychologiquement
- **La fréquence** : les attaques sont fréquentes et répétées
- **L'impuissance de la victime** : la victime sent qu'elle a peu de moyens pour se défendre

Source : Commission scolaire de Montréal, Secteur de l'adaptation scolaire. Document produit dans le cadre du mandat institutionnel « prévention de l'intimidation dans les écoles primaires ». 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC.

## RESSOURCES

[www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca)  
<http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/instagram-un-guide.pdf>  
[www.edu.gov.on.ca/fire/](http://www.edu.gov.on.ca/fire/)  
<https://infocopa.com/>



## RISQUES ENCOURUS PAR L'ENFANT VICTIME

### D'INTIMIDATION :

L'enfant victime d'intimidation se sent impuissant et piégé dans ces relations où on abuse de lui. Si on ne corrige pas le déséquilibre dans pareils rapports de force, cet enfant risque de souffrir de phobie sociale, de solitude et de désespoir. Il se plaint souvent de maux de tête et/ou d'indigestion. Son estime de soi est au plus bas. Il cherchera à fuir l'école au risque de voir chuter ses résultats scolaires et de vivre en vase clos. On note un risque plus élevé de dépression, d'idées suicidaires, de tentatives de suicide et de suicide réussi chez l'enfant victime d'intimidation.

## RISQUES ENCOURUS PAR L'ENFANT QUI INTIMIDE SES PAIRS :

L'enfant qui intimide ses pairs apprend à recourir à la violence et à l'abus de pouvoir pour contrôler et faire du mal aux autres. Si on ne l'oblige pas à changer de comportement, il grandira sans apprendre à différencier le bien du mal. Cet enfant risque fort de souffrir de délinquance, de surconsommation de drogue et d'alcool, de troubles scolaires et de tomber plus tard dans les filets de la criminalité. L'enfant qui intimide ses semblables aura sans doute des difficultés relationnelles tout au long de sa vie et risque même de se faire intimider à son tour.

## TYPES D'INTIMIDATION

- **physique** : coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels
- **verbale** : insultes, moqueries ou remarques sexistes, racistes ou homophobes
- **sociale** : exclusion d'un groupe ou propagation de méchancetés ou de rumeurs
- **écrite** : écriture de mots ou de symboles blessants ou offensants
- **électronique (communément appelée cyberintimidation)** : propagation de rumeurs et de commentaires blessants par courriel, par téléphone, par messagerie textuelle, sur des sites Web et médias sociaux.

Source : [www.prevnet.ca/fr/intimidation/parents](http://www.prevnet.ca/fr/intimidation/parents)

## QUE POUVONS-NOUS FAIRE EN TANT QUE PARENTS? ADOPTER UNE APPROCHE POSITIVE ET EMPATHIQUE BASÉE SUR LES FORCES...

- créer un environnement positif autour de l'enfant autant à la maison qu'à l'extérieur de la maison
- entretenir des échanges positifs avec vos enfants
- éviter de les comparer entre eux ou avec leurs amis
- lutter contre le déséquilibre de pouvoir dans les relations
- développer les habiletés sociales nécessaires pour que vos enfants développent des façons acceptables de régler les conflits avec leurs pairs
- être des modèles positifs de comportements
- demander un rendez-vous pour discuter avec l'école de vos inquiétudes
- collaborer avec l'école pour trouver des pistes de solution
- garder la communication ouverte entre vous et l'école.

**Numéros à connaître** : Programmes de Counselling Nord du Supérieur : Marathon (229-0607) Terrace Bay (825-1030) Longlac (876-2235) Geraldton/Nakina (854-1321) Firefly Northwest : Red Lake (727-2165) Dryden/Ignace (223-8550) Mary Berglund : Ignace (934-6719) Children's Center Thunder Bay (343-5000) Thunder Bay Counselling Center (684-1880)